Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 3 AVRIL 1916 — NUMÉRO 216

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re liquidation of Central Stores, incorporated.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,599 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Collins, Genry Gumbel et Lester Gumbel, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HALL, MONROE & LEMANN, Avocats pour les liquidateurs. mars 25 29—av 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis J. Mertz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,512 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George F. Mertz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CONRAD G. COLLINS, Avocat.
mars 30—avril 3 8

Succession de Louis R. Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,876 — Division D — Attendu que Mme Alcinda Barrow, veuve de Louis R. Klein, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis R. Klein, décédé, intestat:
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
THEODORE A. SCHUBER, Avocat.
mars 25 29—av 3

Succession de Mike Florane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,838 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Mamie Florane, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ARTHUR B. LEOPOLD, Avocat.
mars 25 29—av 3

Succession de Louis Lesassier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,322 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie Louise Lesassier, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KERNAN & DART, Avocats.
avril 1 5 10.

Succession de Mme. Mary S. Bourquin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,912 — Division A — Attendu que Louis Bourquin, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire-datif dans la succession de Mme Mary S. Bourquin, décédée intestate:
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
mars 28-avril 1-6.

LES BONS DOMESTIQUES

Mme Martay a encore une nouvelle bonne extraordinaire.

Entrant dans la cuisine, elle la surprend en train de goûter la sauce avec le bout de son doigt.

— Ce n'est pas propre, Joséphine, ce que vous faites là.

— Madame ne voudrait pas que je salisse une cuiller pour si peu de chose!

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété attrayante et de grande valeur du Sixième District, pour résidence, portant le numéro municipal 2026 avenue Palmer, au coin de la rue Fréret; 60 pieds de face à l'avenue Palmer, et à peu près 141 pieds de profondeur; dans un voisinage aristocratique.

James D. Hayward vs. Ashton H. Hayward, individuellement et comme tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,514 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriété Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 102, Burtheville, bornés par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), Fréret (anciennement Loug), Howard (anciennement St-George) et Calhoun (anciennement Edwards), désignés comme lots Nos Neuf et Dix, et les dits lots s'adjoignent et mesurent comme suit: Le lot No. 9 mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, la même largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent quarante-et-un pieds, six pouces et quatre lignes sur la ligne latérale le séparant du lot No. Huit, et cent quarante pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne latérale le divisant du lot No. Dix. Et le dit lot No. Dix mesure trente pieds de face à l'avenue Palmer, vingt-neuf pieds, huit pouces et deux lignes de largeur à l'arrière, et une profondeur de cent quarante pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne du lot No. 9, et cent quarante pieds de profondeur et sa face sur la rue Fréret, et le dit lot No. Dix forme le coin de l'avenue Palmer et de la rue Fréret. Le tout d'après un plan et un certificat d'arpentage fait par C. M. Williams, daté du 27 septembre 1901, annexé à un acte passé devant J. C. Wenck, notaire, le 21 octobre 1901.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17 21 31—avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 426 rue Saleedo, entre les rues Banks et Baudin.

Mme Lillian Lyons Clarke vs. Mme Lizzie Natal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,028 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 635, borné par les rues Saleedo, Banks, Gayoso et Baudin, désigné comme lot No. 10, et mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Saleedo, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY L. SARPY,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 14 21, 28—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Troisième District, portant le numéro municipal 1936 rue Bourbon, entre les rues Marais et Urquhart.

Industrial Homestead Association vs. Mme Mary Marrell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,295 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1936 rue Bourbon), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre D, dans l'Ilet No. 498, borné par les rues Bourbon, St-Antoine, Marais et Urquhart, d'après un croquis daté le 26 août 1901, fait par E. Pilié, voyer, et annexé à un acte passé le 30 août 1901 pardevant E. H. Seymour, notaire. Le dit lot commence à une distance de trente-deux pieds de la rue Urquhart et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à la rue Bourbon, et une profondeur de soixante-quatre pieds trois pouces entre lignes parallèles, et est composé d'une partie du lot original No. 301.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant: l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
mars 11 17 24 31—avril 7 12 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Albert Menage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,950 — Division D — Attendu que Mme Rose Dailliet, veuve d'Albert Menage, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Albert Menage, décédé, intestat:
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
mars 31—avril 4 9

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 3315, 3317, 3319, 3321 et 3323 rue Sud Robertson, entre la rue Toledano et l'avenue Louisiane.

Mayer Goldstein vs. John Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,592 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui en dérivent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues S. Robertson, Tolédano, Magnolia et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. Trois, d'après un croquis fait par C. Uneas Lewis, député voyer de la ville, daté de septembre 1912; d'après le dit croquis le dit lot No. Trois est situé à une distance de cent vingt-huit pieds de l'avenue Louisiane, et mesure cent quatre pieds de face à la rue S. Robertson, et a une profondeur de cinquante-quatre pieds six pouces sur la ligne latérale vers l'avenue Louisiane, et parallèle à la dite ligne; une profondeur sur la ligne latérale, opposée, et faisant face à la ligne projetée de Belmont Place, de dix-neuf pieds trois pouces; et une largeur sur la ligne diagonale, à l'arrière, de cent neuf pieds trois pouces; et étant la plus grande portion du lot désigné comme lot Numéro Trois, sur un plan de L. H. Pilié, voyer, déposé à l'étude de N. B. Trist, ancien notaire de cette ville.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. MITHOFF,
Avocat pour le demandeur.
mars 17 21 31—avr 7 11 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de quatre lots de terre, de valeur, dans le sixième district, sur la rue Walnut (dans l'Ilet Meadow, Audubon et Elizabeth).

Charles T. Starkey vs. Miss Cora E. Bremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,755 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Quatre certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Walnut, Meadow (anciennement Market), Audubon (anciennement Chestnut), et Elizabeth, étant l'Ilet désigné par le Numéro vingt-et-un. Lesquels quatre dits lots de terre sont désignés par les lettres "F," "G," "H" et "I," sur une copie d'un croquis fait par C. Uneas Lewis, député voyer de la ville, le 2 novembre 1900, et dont l'original du dit croquis est annexé à un acte de vente de Charles Mendelson, à John Gast, pardevant J. J. Woulfe, notaire, le 15 novembre 1900, et la copie du dit croquis est annexée à un acte de vente pardevant Frank Edward Rainold, notaire, le 29 juin 1905. Lesquels quatre dits lots de terre mesurent, chacun, trente pieds de face sur la rue Walnut, la même largeur à l'arrière, et ont une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.
Les dits lots s'adjoignent et commencent à une distance de trente pieds de la ligne de la rue Elizabeth.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Condition—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
L. R. ALBA,
Avocat pour le demandeur.
mars 3-10-17-24-31 avril 5-6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le deuxième district portant le numéro municipal 2814 rue Dumaine, entre les rues N. White et N. Dupré.

Fidelity Homestead Association vs. Frank H. Methe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,410 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 6 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot ou portion de terre: dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No. 373, borné par les rues Dumaine, North White, North Dupré et Ste-Anne; lequel lot ou portion de terre, d'après un croquis ou plan d'arpentage fait par H. L. Zander, ingénieur civil, daté du 10 juin 1909, et annexé à un acte pardevant E. L. Weil, notaire, daté du troisième jour de juillet 1909, cette portion de terre commence à une distance de quatre-vingt-quinze pieds et trois lignes sur la rue Dumaine, de l'intersection des rues Dumaine et White; et mesure trente et un pieds, huit pouces et une ligne de face sur la rue Dumaine; et sur la ligne latérale la plus proche de la rue North White il a une profondeur de deux cent huit pieds, six pouces; et sur la ligne la plus proche de la rue North Dupré, il a une largeur de trente et un pieds, huit pouces et une ligne pour une distance de cent vingt pieds de la rue Dumaine. De là, le dit lot est étroit de sept pieds, onze pouces sur ligne distante de cent vingt pieds de la rue Dumaine et parallèle à la dite ligne de la rue Dumaine. De là le lot a une largeur de vingt trois pieds, neuf pouces et une ligne du dit front et une profondeur de quatre vingt huit pieds, sept pouces et une ligne. Le dit lot ou portion de terre ayant une largeur de vingt trois pieds, neuf pouces et une ligne, à l'arrière du dit lot, est composé de la totalité du lot "B," et d'une portion du lot "N" sur le dit croquis ou plan.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MEYER S. DREIFUS,
Avocat pour la demanderesse.
mars 3 4 10 17 24 31—avril 5 6

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le deuxième District,

1o—Portant les numéros municipaux 1565 et 1567 rue Bienville, au coin de la rue Nord Robertson.

2o—Portant les numéros municipaux 1561 et 1563 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

3o—Portant les numéros municipaux 1557 et 1559 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

4o—Portant les numéros municipaux 312 et 314 rue Nord Robertson, entre les rues Bienville et Conti.

Industrial Homestead Association vs. William Demoruelle et Victor H. Demoruelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,759 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:
1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot forme le coin des rues Bienville et Robertson, et mesure vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bienville, vingt-neuf pieds, huit pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière donnant issue sur la rue Robertson, la dite allée étant commune au dit lot A et aux autres lots adjacents.
2o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Robertson, Villeré et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot est situé à une distance de vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes du coin de la rue Robertson, et mesure trente-trois pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue Bienville, trente-trois pieds, sept pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot B et les lots adjacents.
3o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Conti, Bienville, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, et annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Bienville, trente-deux pieds, sept pouces et six lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, ensemble avec l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot C et les autres lots adjacents.
4o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre D dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Robertson, Villeré, Bienville et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Robertson, trente-deux pieds sept pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-quinze pieds onze pouces, étant situé à une distance de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 14 21 28—mai 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de grande valeur et améliorée, du Sixième District, portant les numéros municipaux 1614-1616 et 1618-1620 rue Sud Liberté, entre les rues Cadiz et Valence.

Mlle Florence D. Zacharie et Mlle Emma C. Zacharie vs. Moses R. Hite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,549 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Deux certains lots de terre, situés et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sud Franklin (anciennement St-David), Cadiz, Sud Liberté (anciennement Green) et Valence, étant l'Ilet No. 512. Les dits lots ci-inclus présentés sont désignés par les Nos. 11 et 12; ils se touchent les uns aux autres, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Sud Liberté, sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GORDON BOSWELL,
Avocat pour les demanderesses.
mars 10 17 24 31—avril 7 12 13

VENTES AUX ENCHERES.

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. H. Lande vs. N. Dismore.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 74,019 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 4 avril 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un chariot à mains, un ameublement de chambre, une moustiquaire, une table à allonge, quatre chaises, un buffet, une glacière, un garde-manger, une table de cuisine, deux chaises de cuisine.
Saisi dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
HENRY WOLBRETTE,
Avocat pour le demandeur
mars 21 28—avril 3

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une résidence vaste, belle, attrayante et de valeur, du Sixième District, portant le numéro municipal 3911 avenue St-Charles, entre les rues Général Taylor et Constantinople, les terrains 71 pieds 7 pouces de façade, avec une profondeur courant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de 87 pieds 4 pouces.

Joseph Rathborne vs. Succession de Charles M. Greene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,518 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (tant à acquitter qu'à acquérir) y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 383, bornée par l'avenue St-Charles et les rues Général Taylor, Pitt et Constantinople, désignée par la lettre B sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 21 novembre 1879, et annexé pour référence à un acte passé devant Andrew Héro, Jr., ancien notaire, le 2ime jour d'avril 1880, d'après lequel croquis la dite portion de terre mesure soixante-quatorze pieds sept pouces de face à l'avenue St-Charles par une profondeur de deux cents pieds sur la ligne de côté plus proche de la rue Constantinople, et deux cents pieds huit pouces de profondeur sur la ligne de côté plus proche de la rue Général Taylor, et s'étendant directement à la rue Pitt, sur laquelle elle a une façade de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes, et la dite portion de terre comprend deux portions de terre, une desquelles est composée des parts des lots désignés par les numéros Quatre et Sept, et une est composé de la totalité des lots désignés par les numéros Cinq et Six.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
mars 10 11 17 21 31.avril 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 7 lots de terrain de valeur dans le Quatrième District, 4 des lots faisant face à la rue Tolédano, au coin de la rue Broad, et 3 des lots faisant face à la rue Quatrième (dans l'Ilet Dorgenois et avenue Washington).

James A. Stewart vs. Estate of Miss Mary E. James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,646 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 486, borné par les rues Tolédano, Broad, Quatrième et Dorgenois et l'avenue Washington, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15, 16, 20, 21 et 22, et mesurent comme suit:
Le lot No. 13 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, six pouces et trois lignes sur la ligne latérale du lot No. 12, et cent vingt-et-un pieds, trois pouces et six lignes sur la ligne du lot No. 14.
Le lot No. 14 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent vingt-et-un pieds, trois pouces et trois lignes sur la ligne du lot No. 13, et cent seize pieds, 0 pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No. 15.
Le lot No. 15 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et a une profondeur de cent seize pieds deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 14, et cent dix pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 16.
Le lot No. 16 mesure trente pieds quatre lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et cent dix pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 15, et a une profondeur et façade de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la rue Broad, formant le coin de ces dites deux rues.
Les lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Quatrième, par une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. J. FORMENTO,
Avocat pour le demandeur.
mars 25 28 31—av 7 14 21 27

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edmond Rixner vs. Emile Perrin.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,857 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 513, rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 8 avril 1916, à 11 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:
Une machine à harnais; une lampe, un assortiment de harnais, accessoires, un lot d'outils de harnacheur, un lot de materiel de harnais et accessoires, une balance, une armoire en bois, un lit volant, une malle, un fourneau à huile, une pendule, un miroir
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
LEGIER ET GLEASON, ET W. T. O'REILLY,
Avocats pour le demandeur.
mars 28-avril 3-7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thomas J. McChrystal vs. M. et Mme Walter Garrity.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,917 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 714 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 8 avril 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:
Un ameublement de salon, comprenant quatre pièces, une table de milieu, une armoire à glace, une toilette, un lavabo, une table de cuisine.
Saisis dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
ALEXANDER BARNS,
Avocat pour le demandeur.
mars 28-avril 3-7

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 2819 rue Banks, entre les rues White et Dupré.

Natalbany Lumber Company, Ltd., vs. Jesse S. Langsdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,821 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir;
Un certain lot de terre, avec des bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 610, borné par les rues Banks, Dupré, Palmyra et White. Le dit lot commence à peu près à une distance de cent seize pieds de la rue White, et mesure vingt-quatre pieds de face à la rue Banks, et a une profondeur de cent vingt-deux pieds.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
A. A. MORENO,
Avocat pour la demanderesse.
mars 17 18 24 31—avril 7 11 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2331 rue Barracks, entre les rues Miro et Tonti.

Succession de Louis A. Freyder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,805 — En vertu d'un writ de fieri facias, contre la succession de Louis A. Freyder, et en faveur de Joséphine Freyder, veuve de William Lusey, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 291, borné par les rues Barracks, Hôpital, Miro et Tonti, désigné par le numéro vingt-deux, d'après un plan fait par L. Bringier, voyer, le 7 juin 1830, et mesure trente pieds de face à la rue Barracks, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur en exécution.
mars 31—av 4 7 14 21 28—mai 3 4

Défense de se Plaindre.

Berne. — A la suite de la publication par la presse française de lettres trouvées sur des prisonniers allemands et où leurs familles expriment leurs plaintes et leur désir de paix, tout en donnant des renseignements sur le renchérissement des vivres, la "Deutsche Tages Zeitung" engage les familles à s'abstenir de lettres de ce genre. "Les soldats, dit-il, savent que de telles lamentations sont exagérées; il ne faut pas cependant risquer d'affaiblir leur courage."

— Nous sommes frits, la Grèce va fondre sur nous.